



SCP NICOLAS DEFRANCE - MARINE LEDUC

Constats

Constats	Cout en TTC
Constat de permis de construire, de démolir, d'aménager ...	180 € par passage
Pose d'un panneau	150 €
Constat divers pour les particuliers	320 €/ heure puis 100 € supplémentaire par demie heure entamée
Constats divers pour les professionnels	400 € / heure puis 150 € supplémentaire par demie heure entamée
Constats internet	A partir de 600 €
Constat SMS	<ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 5 sms : 300 € • Entre 5 et 10 sms : 400 € • Plus de 10 sms : sur demande
Dépôt d'un jeu concours	280 €
Constat vidéo	Sur devis
Constat de grève	Sur devis
Constat de nuit et le week-end	Sur devis

Etats des lieux

Surface	Vide en HT (TTC)	Meublé en HT (TTC)
Studio	160 € (192 €)	180 € (216 €)
T2	180 € (216 €)	200 € (240 €)
T3	220 € (264 €)	240 € (288 €)
T4/ maison < 80 m ²	240 € (288 €)	300 € (360 €)
T4/ maison > 80 m ²	280 € (336 €)	320 € (384 €)

N° TVA Intracommunautaire : FR 21 810993626N° Siret : 81099362600029

Les paiements par Cartes Bancaires sont acceptés.

Membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté.

Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté vous pouvez obtenir communication auprès de notre étude des informations vous concernant et le cas échéant en demander la modification par les personnes habilitées.



Actes ou formalités

ACTES OU FORMALITES	COUT EN TTC
Rédaction d'une rupture de PACS	420 €
Rédaction d'un congé civil	A partir de 380 €
Rédaction d'un congé commercial	A partir de 960 €
Rédaction d'une sommation interpellative	A partir de 300 €
Rédaction de baux	Sur devis
Rédaction d'hypothèque	A partir de 400 €
Rédaction de nantissement	A partir de 300 €
Publicité	A partir de 300 €
Conseil juridique	80 € / demi-heure
Prise de date d'audience	36 €
Frais de transmission	36 €
Frais de représentation SAS	80 €

N° TVA Intracommunautaire : FR 21 810993626N° Siret : 81099362600029
Les paiements par Cartes Bancaires sont acceptés.

Membre d'une association agréée le règlement des honoraires par chèque est accepté.
Conformément aux dispositions de la loi informatique et liberté vous pouvez obtenir communication auprès de notre étude des informations vous concernant et le cas échéant en demandant la modification par les personnes habilitées